

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Auffray - BTS - Services - Services informatiques aux organisations - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

Lycée Auffray - BTS - Services - Services informatiques aux organisations - en apprentissage (17282)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Auffray - BTS - Services - Services informatiques aux organisations - en apprentissage (17282)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	1554	2

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	•Résultats dans les matières scientifiques	Les résultats dans les formations antérieures	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	fiche avenir	capacité à réussir	Complémentaire
Savoir-être	Le sérieux	L'assiduité et l'investissement dans les formations antérieures.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	La motivation	La motivation évaluée à partir du « projet de formation motivé » (rubrique à remplir dans Parcoursup) et des expériences personnelles ou professionnelles.	Très important
	La cohérence du projet	La priorité est donnée aux candidats titulaires d'un bac général, d'un bac technologique STID option SIN, d'un bac technologique STMG option SIG ou d'un bac professionnel Systèmes Numériques	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	lettre de motivation/dossier	Engagement	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)

Série STI2D

- Systèmes d'information et numérique (EDS)

Série STMG

- Msn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Dossier incomplet

le titre de motivation non adaptée

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'examen des dossiers est réalisée par une commission d'enseignants issus de l'équipe pédagogique du BTS SIO option A. Toutes les candidatures font l'objet d'un examen attentif des différentes pièces du dossier afin de déterminé si le profil du candidat correspond au attendu de la formation par la voie de l'apprentissage. En fin d'examen, le dossier est soit admis (sous réserve d'un contrat d'apprentissage) soit refusé. Il n' y a pas de classement établi pour cette formation en apprentissage puisque que l'inscription est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage. L'examen du dossier porte sur les éléments suivats:

- La cohérence du diplôme d'origine avec le BTS SIO ;
- Les résultats scolaires dans l'ensemble des disciplines ;
- L'assiduité et le comportement retiennent particulièrement l'attention de la commission ;
- Le projet exprimé par le candidat.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Cette formation est proposée par la voie de l'apprentissage. Il convient donc de se rapprocher de l'établissement dès qu'une réponse favorable vous est donnée pour être conseillé et accompagné dans la recherche d'une entreprise. Le projet d'apprentissage doit être travaillé très tôt au cours de l'année car le candidat devra rechercher un employeur. Cette recherche doit débuter dès les mois de février-mars avec des outils de recherche (CV et lettre de motivation) travaillés et performants. Trop souvent les candidats ne prennent contact avec l'établissement que tardivement et ne débute leur recherche d'entreprise qu'au cours du mois de juin ce qui est déjà très tard. Pour être pertinent la description de votre projet dans parcourup doit être personnel et en lien avec la formation que vous demandez. Dans le cas contraire cela s'avère souvent pénalisant. Pour les candidats issus du post baccalauréat, il faut des informations complètes sur leur scolarité.

Signature :

Sylvain DEDIEU,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée
Auffray